

Catastrophe naturelle sécheresse 2019

Votre habitation a subi des dommages que vous imputeriez à la sécheresse de cet été ? Adressez un courrier à Monsieur le Maire dans lequel vous sollicitez de la ville qu'elle demande à l'Etat sa reconnaissance en état de catastrophe naturelle sécheresse et réhydratation des sols.



Infos pratiques

Courrier postal :

Hôtel de ville - BP 10033

78772 Magny-les-Hameaux Cedex

Courriel :

hoteldeville@magny-les-hameaux.fr